L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimée par E. DELAUP, *et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.*

No. 117. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 6 MARS, 1828. Vol. I.

Conditions.—L'Abeille paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'une PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant six mois d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feront pas connaître leur intention de cesser, elle sera considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année : les prix sont de $40 à 80, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St. Charles, chez le juge Michel Guirnamand.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Thérence Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Roze, instituteur.

Aux Attakapas, à Mr. Dumartrait, et au juge Bryant.

Nord-Amérique.

POUR NEW-YORK.

Le navire neuf UNION, capitaine Thomas [illegible] est présentement prêt à prendre un chargement, au haut du quai en prévenant ainsi au bas du fleuve, si l'on s'adresse immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à

5 fev BOWERS, OSBORN & Co.

POUR NEW-YORK.

Le navire CONCORDIA, capitaine C. Baily, maintenant à prendre charge à la Balize, pouvant recevoir 300 balles ou l'équivalent, fret et partira incessamment. S'adresser à

6 fév JOHN MINTURN, rue de Carlit

POUR BOSTON.

Le brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre ORIENT, capitaine Choate, ayant les deux tiers de sa charge engagé, et partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à

STETSON & AVERY,

5 fév No. 16 rue Bienville.

POUR PHILADELPHIE.

Le brick paquebot OREGON, capitaine D. Brown, sera prêt à recevoir son chargement dans peu de jours. Pour fret et passage s'adresser à bord ou a

17 déc. WHITALL, JAUDON & Co.

POUR NEW-YORK.

La goëlette MITTY, capitaine Ketson, se proposant maintenant charge au haut de la rivière, et à son retour pourra prendre du coton ou autre fret léger. Pour les conditions, s'adresser a

7 Décembre. JOHN P. PAYSON.

POUR NEW-YORK.

Le joli brick JULIA, capt. Bailey, est maintenant à prendre charge au haut de la côte, et peut prendre encore 100 boucauds a fret, si l'on se présente immédiatement—pour lequel ou passage, s'adresser a

17 dec. J. W. ZACHARIE & Co.

POUR NEW YORK.

Le brick de première classe PE[illegible], doublé et chevillé en cuivre, [illegible] partira incessamment. Pour [illegible] passage, s'adresser à bord, [illegible] ou à

dec 17 BOWERS, OSBORN & [illegible]

POUR BOSTON.

Le navire FRANKLIN, doublé et chevillé en cuivre, capitaine [illegible], ayant les deux tiers de sa cargaison engagé et partira sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à

STETSON & AVERY.

[illegible] Dec. No. 60 rue Bienville.

POUR NEW-YORK,

Par Nouvelle Ligne de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 22 de chaque mois, comme suit :

Le navire KENTUCKY, cap Rathbone.

Le navire TALMA, capt Marshall.

Le navire ILLINOIS, capt. Waterman.

Le navire TENNESSEE, capt. Fowler,

Le navire LOUISIANA, capt. Price.

Le public peut compter sur l'exactitude dans le départ des susdits navires.

L'époque de leur départ de New-York, est fixé aux 1er. et 15 de chaque mois.

25 oct *Foster & Hutton.*

Chapeaux de Castor.

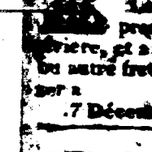

Reçus par le navire *Illinois*, de New-York. 40 caisses de CHAPEAUX noirs et de brun, de *première qualité*, de formes hautes, basses, et moyennes, à poils longs et courts ; tous de qualités supérieures, et des dernières modes.—De plus, plusieurs douzaines de CHAPEAUX dits *Seal-Drab*, qu'on vendra en gros et en détail, à des termes raisonnables.

NICHOLS & KERLER.

28 Janvier. 18 rue [illegible]

CRAIE.—40 tonneaux de Craie, déchargeant du navire Eliza Grant et a vendre par

18 dec. MARTINSTEIN & HALL

POUR LE HAVRE,

Le brick VIRGINIA, capitaine Prince, partira sous peu. Pour fret de quelques centaines de balles, s'adresser à

6 février TERCIER, NICOLET & Co.

POUR LE HAVRE.

Le brick EDWARD, à besoin d'environ 200 balles de coton pour compléter son chargement ; pour fret desquelles ou pour s'adresser au capitaine Libby, à bord au bout du Marché aux Légumes, ou à

6 février WM. NOTT & Co.

POUR LIVERPOOL.

Le brick anglais de première classe FRANCES WATSON, capt. Blain, ayant partie de son chargement engagé, sera bientôt expédié. Pour fret du reste, ou passage, ayant des commodités superbes, s'adresser à

6 fév ANDREW LOCKHART et Co.

POUR LIVERPOOL ou le HAVRE.

Le beau navire fin voilier MERIDIAN, (de 1ère classe) capitaine Wm. Adams, du port de 1300 balles de coton, est prêt a prendre chargement pour un desdits ports. S'adresser au capt. a bord ou a

17 déc. JULES LE BLANC. No. 102 rue Royale.

POUR LIVERPOOL.

Le navire solide et fin voilier EDWARD DOWNES, capitaine Purdy, sera prêt a prendre charge sous peu de jours, ayant une partie considérable engagée et partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser a bord ou a

JOHN HAGAN & Co.

17 Décembre.

POUR LIVERPOOL.

Le brick neuf, doublé et chevillé en cuivre, A. L. LUNAR, capt. Putnam, ayant la majeure partie de sa cargaison à bord, partira, si le tems le permet, Mercredi prochain. Pour fret de 150 à 200 balles de coton, s'adresser au capitaine à bord, premier rang au-dessus du marché, ou à

14 janv. BOWERS, OSBORN & Co.

A PRETER.

(On préférerait un port des Antilles.)

Le bon brick la CATHERINE, capitaine Pascal, du port de 170 tonneaux, ayant été complètement réparé à neuf à Hambourg, en Septembre dernier, il est doublé à neuf et cloué et chevillé en cuivre. S'adresser à

15 janv. GOTTSCHALK & REIMERS.

POUR BAYOU SARAH, BATON-ROUGE, *Plaquemine et les lieux intermédiaires.*

Le beau Bateau-a-Vapeur COURTLAND, d'une marche supérieure, capitaine B. Edgerton, fera régulièrement les voyages entre [illegible] places ci-dessus et partira d'ici tous les [illegible] a midi. Il a de très beaux emménagemens [illegible] passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou a

19 [illegible] JAMES ARMOR.

POUR BAYOU SARAH, POINTE-COUPEE, *[illegible] les lieux intermediaires.*

Le bateau a vapeur RED-[illegible]RIVER, venant d'être réparé, recommencera ses voyages régulièrement de la Nlle-Orléans pour les lieux ci-dessus, et partira tous les Mardis a 10 heures du matin et du Bayou Sarah tous les Vendredis a 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser a bord ou a

17 déc. L. MILLAUDON.

POUR NATCHEZ.

Et tous les lieux intermédiaires

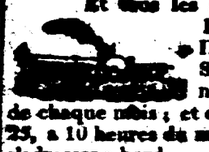

Le bateau-a-vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine Stephen Vail, partira ci-devant pour les 1er. 10 et 20 de chaque mois ; et des Natchez tous les 5, 15 et 25, a 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser a bord. 17 déc.

POUR LA MOBILE.

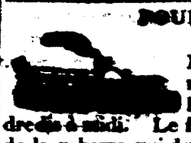

Le bateau à vapeur COLUMBIA, capt. Rogers, portant la malle des Etats-Unis, partira du Phare tous les, mardis et vendredis à midi. Le fret sera reçu au bassin à bord de la gabarre qui descendra le soir avant le départ du bateau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au capitaine ou bien à

17 dec H. HUNT, Au Bassin.

POUR LE BAYOU SARAH, *Baton-Rouge, et les ports intermédiaires,*

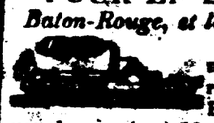

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur COLUMBIA, part régulièrement d'ici pour le Bayou Sarah, tous les Dimanches matin à 10 heures, et du Bayou Sarah tous les Mercredis à 4 heures de l'après-midi. Pour frêt ou passage, s'adresser au capit. ou à

John Hagan & Co.

1er septembre rue du Canal

POUR LE BAYOU SARAH, *Lausse-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemines, et les autres débarquements,*

Le bateau-à-vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurent, part d'ici tous les Jeudis, à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

1 sept *Jean Bte. Bauduc.*

70 BOUCAUTS DE SUCRE sont attendus à la levée cette après midi ou demain, et seront vendus à des prix raisonnables, pour du comptant S'adresser de suite, rue de Chartres No. 95, près la rue de Ganti. 3 déc

SUCRE.—Les soussignés offrent à vendre, 160 boucauds Sucre première qualité sur une habitation à 10 lieues de la ville. S'adresser à

18 Déc. JOHN HAGAN & Co.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

BAINS DE VAPEUR.

Mr. Renou, Docteur en médecine, a l'honneur de faire part à ses confrères et aux habitans de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane, qu'il a transporté son établissement de *Bains Pneumatiques* de la rue St. Anne, N°. 122, dans la rue de Quartier, N°. 146, au coin de la rue de Bourgogne, maison occupée dernièrement par Mr. le Dr. Parmento.

On sait généralement combien les bains de vapeurs aulfureuses et émollientes sont efficaces dans les maladies de la peau, les douleurs rhumatismales les paralysies et autres affections graves ; il est inutile d'en citer des exemples.

Mr. Renou a profité de ce déplacement pour faire construire de nouveaux appareils et pour faire disparaître toutes les causes de reproches qu'on était peut-être en droit de faire à l'ancien établissement. Entr'autres changemens, la salle fumigatoire pour les blancs est placée dans une pièce de son appartement n'ayant aucun rapport avec l'habitation de nègres.

Son nouveau local lui permet encore de prendre chez lui les malades qui voudraient devenir ses pensionnaires.

Il a un vaste hopital pour les nègres, et la position de sa maison, dans un quartier où les habitations sont plus espacées entr'elles que dans aucun autre, la rend parfaitement saine.

Prix de l'abonnement de 12 *bains,* $16 "
" ..... 6 " 9 "
" ..... 1 " 1 50
La journée d'un nègre dans l'hopital est ..... 1 "

Mr. Renou [illegible] avec les propriétaires, les arrangemens les plus convenables.

Dans les dernières années de sa pratique médicale à Paris, le Dr. Renou, lié de la plus intime amitié avec le Dr. Ducamp, inventeur du procédé le plus efficace pour la guérison des retentions d'urine, s'était attaché spécialement à leur traitement. Il possède la collection la plus complette des instrumens qui y sont nécessaires. Il a l'honneur d'en faire part aux personnes affectées de cette douloureuse maladie. Son habitude de ce genre d'opérations, l'autorise à leur promettre tous les bienfaits de ce mode de traitement.

A VENDRE par les soussignés, dans leur magasin,

100 caisses blanc de baleine
30 barils farine de bled Sarazin, fraîche
20 fréquins beurre
[illegible] barils cidre de New-Ark
[illegible] barils farine fraîche
8 pipes eau-de-vie de France
Une caisse violons
Un assortiment de pierres à meules.
21 déc. *Russell & Barstow.*

600 BOUGAUTS de sucre prêts à être livrés sur diverses habitations, à vendre par

4 dec. *A. & Z. Cavelier.*

500 BOUCAUTS de sucre, prêtes à être livrés sur différentes habitations, à vendre par

G. Legendre.

En débarquement du brick Comodore Preble, et la goëlette Haitienne Isabelle venant de Port-au-Prince.— barils de GINGEMBRE, sacs de CASSE à vendre par

LEGRIEL & HENRY,

13 déc. Rue Dauphine N.°

A VENDRE.

Une superbe propriété, situé dans la paroisse Jefferson, faubourg Lafayette, dans la rue Jefferson, consistant en deux terrains, sur lesquels il y a une écurie de 96 pieds de long sur sol, planché haut et bas, une boulangerie, une maison de maitre, puits, poulailler &c. 16 terrains situés dans la même rue. dont [illegible] d'entourés; pour les conditions, s'adresser à

24 déc. URBAIN PLAUCHE'.

FOR SALE,

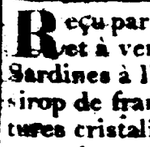

By the Subscriber, NINETY TWO Hhds. first quality SUGAR.

P. V. BARBET,

Dec. 28. No. 37 St. Louis Street.

Reçu par le brick henry, de Marseille et à vendre par le soussigné:

Sardines à l'huile; gelées de groseille, sirop de framboise et de groseille, confitures cristalisées en boete, un assortiment de confitures de la Havane, nougat blanc, 40 caisses confitures de gingembre de kanton; trois barils anis vert très-frais. Le tout à un prix modéré.

4 dec. *N. Mioton.*

BRANDY, CLARET, &c.—Cognac and Champaigne, Brandy; 370 casks Medoc and Bordaux Claret; different qualities; 25 half dito dito dito dito; 1650 cases dito dito dito; dito; 65 half casks Barsac Wine; 120 boxes dito dito dito; 25 hampers Champaigne Wine; Corks, Annisseed, Vinegar, &c. imported direct and entitled to debenture.

P. E. SORBE,

jan 14 118 Royal-st.

On sale—120 boxes Havana green cotton; 200 pieces Scotch hemp cotton bagging, of superior quality; 9 cases sheeting copper; 100 boxes tin plates—apply to

Jan 12 CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

Trésorerie de l'Etat de la Louisiane.

NOUVELLE-ORLEANS, 7 Fév. 1828.

LE BUREAU est transporté dans la maison ci-devant occupée par les Dames Ursulines, rue Condé. L'entrée est vis-à-vis la demeure de J. Le Carpentier. Ce bureau sera ouvert depuis dix heures du matin jusqu'à deux de l'après-midi.

7 Fév. 6 E. GARDERE, *Trésorier de l'Etat.*

LE Soussigné se charge de tous les ouvrages appartenant à l'Etat de CAROSSIER ; il demeure rue Royale, No. 280, entre les rues du Maine, et St. Philippe, ayant un très-bon ouvrier, pour toutes les parties en bois, il entreprendra des répartions de tout genre.

12 Jan R. A. COOKE.

EN débarquement du navire le Kentucky, venant de New-York.

50 paniers (marque I. C.) de Champagne blanc mousseux.

Et d'arrivage intérieure.

370 sacs Café de la Havane.
30 caisses de 12 bouteilles Champagne mousseux.
100 sacs de 1000 bouchons fins.
40 caisses [illegible] de Vitriol de deux demejeannes chaque.
100 barils Vinaigre de cidre fort.
500 sacs Sel de Liverpool.
24 barillets Plomb de chasse patenté.
200 do. Blanc de Céruse broyé à l'huile.
40 barils Sucre en pain.
40 caisses Tabac à chiquer de Cavendish.
Grila pour bateaux à vapeur, Ghirrètes et Rouen, Drays et Brouet.

A vendre par

15 janv. SAMUEL P. MORGAN.

CONFITURES, &c.—5 jarres de confiture en boites communes et dorées ; 6 do. rouget blanc ; a vendre par

A. HODGE, Jr.

Dec 18.

[illegible]—58 fréquins beurre en débarquement du bateau à vapeur Rabelais, et à vendre par

27 nov W. D. JOLLEY, alias Levé.

TABAC &c.—En débarquement du brick Charlotte :

25 barils Tabac de Virginie,
25 boites do. do.
260 caisses [illegible]
5 boucauds Rum quatrième preuve,
40 [illegible] cardes à coton et à laine de W[illegible] tenlure, [illegible] ; 2[illegible]llets Rodes et [illegible]
[illegible] No. 26 rue des Ursulines.

[illegible] ce soussigné vient de recevoir [illegible] Créole et le Delta, pantalons de Russie, vestes en soie, habits de différentes couleurs, et 25 fusillets verdegris, de première qualité, à vendre au No. 32, rue de la Douane, par

Dec 18. Wm. FROST, Jr.

UNE quantité considérable d'excellentes pommes de terre d'Irlande, 10 tonneaux d'ardoises de Queen Ton, 18 do. do. dite Comtesse et Duchesse, reçus par le Bolivar, de Belfast, et à vendre par

19 dec CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

A LOUER—Une *Nourrice* jeune et saine, ayant un enfant d'un mois et demi. 15 novembre

AVIS.—Les souscripteurs à l'association consolidés des cultivateurs de la Louisiane, sont prévenus que le Lundi 25 de Février à 10 heures du matin, il sera procédé à l'élection de sept directeurs, conformément aux dispositions de la 9me. section de la charte. Les votes pour les élections, seront reçues dans l'étude de Mr. de Armas, notaire de l'institution, rue Royale.

J. L. PREVOST, Caissier

14 janv.

Demande d'une Cuisinière,

ON desirerait trouver une Cuisinière propre à un ménage.—S'adresser à l'imprimerie de cette feuille. 20 jan.

NOUVEAU TARIF des droits de Douane du Mexique, an 1828.

Arames general-para las aduanas de los Estados-Unidos Mexicanos. Prix : $2 50.

CH. JOURDAN & Co.

21 fév Libraires, rues Royale et Ste. Anne

A VENDRE par F. BERTOULIN—Kirch Wasser, Eau-de-Vie d'Andaye, Guignolet, Anisette de Marie Brizard, Sardines à l'huile et au beurre, Pâtes de Perigueux truffés, do. aux foie gras, tranches de Saumon frais, et sardines crues. 29 Fev.

AVIS.—LE BUREAU du Trésorier de la Paroisse d'Orléans, est maintenant dans la maison ci-devant occupée par les Dames Ursulines, dans le même appartement où se trouve celui du Trésorier de l'Etat.

A. CRUZAT, *Trésorier de la Paroisse*

[illegible] fév.

TO let, a negro boy aged of 13 years. Apply at this office. dec 7

POIX—250 balles Poix, à vendre par

A. BIJOTAT, rue Toulouse No. 188

[illegible] sept

COUR DE DISTRICT—Same di 9 Février 1828. *Baptiste et François Delphin,* h. c. l. contre *leurs créanciers.*—Sur motion de H. Rodenis, avocat de M. M. Le Breton, syndic des créanciers des insolvables et sur enrégistrement du tableau de distribution dans cette affaire, il est ordonné par la cour que les créanciers dudit B. et F. Dauphin, ainsi que tous ceux intéressés dans cette affaire, déduisent les raisons, s'il y en ont, dès au 2ème. di 23e. jour du présent mois, pour lequel le dit tableau de distribution ne serait pas homologué et confirmé conformément à la loi.—Extrait des minutes. (Signé) H FARRIS, greffier.

11 fév.—3f. député

LE soussigné offre à vendre les marchandises suivantes, en débarquement du navire Belle, venant du Havre, consistant en Bas de soie pour hommes et pour femmes, noirs et blancs, Bas pour femmes unis et [illegible], Bas de Soie pour hommes, [illegible] de Soie, Rubans de Taffetas pour [illegible] et une caisse de fausses Bijouteries.

ANDREW HODGE jnr.

3 Dée.

REçu par le navire Voltaire et à vendre par le soussigné, 40 caisses de Vin de champagne de première qualité, une Harpe de George Blaicher.

3 déc JOHN GARNIER.

FRUITS FRAIS—50 caisses Prunes, 50 paillons de Figues, 10 bls. Noix du Brésil. Reçus par le navire [illegible]ell, et à vendre par J. P. PAYSON.

4 décembre

N débarquement des navires [illegible] Great, de Liverpool, et a vendre par les soussignés :

Toile a chemises de 4-4,
Robes de soie avec bordures colorées,
Velour superfin bleu et noir,
Mouchoirs ronal bleu,
Mouchoirs Madras,
Mousseline de 4-4 et 6-4,
Indiennes et mousseline rayée,
Cotonnades, etc. Les marchandises à vendre par [illegible] débenture.

KENNEDY & DUCHAMP.

15 dec

A VENDRE.

DEUX cents rames tant papier ecolier et aux armes que papier à lettres, fabrique de France, et sans coton, à la librairie de Ch. Jourdan & co. auxquels il reste encore 25 barriques de très bon vin rouge pur de Bordeaux à $34.

30 déc. CH. JOURDAN.

[illegible] débarquement du sloop Juliet, venant de [illegible] Yaze, 200 Suerons TABAC, de première qualité, à vendre par

JEAN GOULE.

4 dec No. 5 Rue [illegible]

Esclave en marronage.

Une récompense de [illegible] est offerte à celui qui arrêtera la négresse NANCY, absente depuis 15 jours, habituée à vendre des gâteaux; elle a la peau très-noire, de gros seins, le regard craintif, et était vêtue d'une robe de cotonade bleue à carreaux, elle se tient habituellement à la pointe du côté de M. Jn. Mornay. On offre également 25 piastres à celui qui pourra découvrir l'individu qui lui donne asile.

A. LACOSTURE,

4 janvier rue de Chartres N°.

RUSSIE ECRUE.—58 balles Russie écrue 4-4, en débarquement du brick Waltham à vendre par

JOURDAN

12 Jan.

Demande d'emploi.

Mr. J. C. G[illegible], jardinier-fleuriste, planteur et tailleur d'arbres et de vignes, établit toutes sortes de jardins neufs et répare les vieux; il exécutera tous les plans qui lui seront présentés ; ayant appris à travailler sous les meilleurs maîtres jardiniers d'Europe, et ayant constamment exercé cet art, même dans ce pays depuis plusieurs années ; il a une parfaite connaissance de la culture des végétaux indigènes et exotiques. Il prendra des arrangemens avec la personne qui voudra l'employer au mois. Pour renseignemens, s'adresser à Mde. Matossy et M. Willoz, rue d'Orléans, face au Café Davis, et MM. St-George, Bellegrave des rues de [illegible] et Ursulines. 2e janv

AVIS—Le soussigné désirerait trouver des écritures à faire quelles qu'elles puissent être, en Français; mais il préférerait la tenue des livres, qui a été sa principale partie. Il n'est point du tout occupé en ce moment, ce qui le mettrait à même de se charger de toute espèce d'ouvrage qui exigerait un travail assidu et analogue au présent avis.

FOURNIER.

Rue Bourbon, entre St. Pierre et Orléans

27 fév N°. 198 chez M. Gravier.

A VENDRE par Peter H. Champomier, et importées par les derniers arrivages de Bordeaux, vin blanc de Grave en 3 barriques et de très bonne qualité. Vin en caisses Gilaud Larose très vieux et de qualité très supérieure. Idem idem de Chateau Lafitte, id. id. de St. Julien. 18 déc